

Bientôt des panneaux solaires sur la rocade ?



L'État entend ainsi « poursuivre le développement des énergies renouvelables ». ARCHIVES S. LARTIGUE / SO

L'État propose d'exploiter 7 hectares de foncier au bord de la rocade

Ce n'est pas encore la « rocade solaire », ce projet de vaste pergola photovoltaïque posée par-dessus la voie rapide et qui doit avoir droit à son test grandeur nature prochainement, mais tout de même : la Direction interdépartementale des routes Atlantique (Dira) a lancé hier un appel aux opérateurs pour installer des panneaux solaires photovoltaïques au niveau des sorties 15, 19 et 22 de la rocade de Bordeaux, dans les communes de Pessac, Villenave-d'Ornon et Bouliac. Cet « appel à manifestation d'intérêt » concerne une emprise potentielle totale de près de 7 hectares sur les trois sites, « aux abords immédiats » de la rocade. Le candidat retenu pourra y exploiter sa centrale photovoltaïque pour une durée de trente ans. En Nouvelle-Aquitaine, ce n'est pas la première fois que l'État met ainsi à disposition du privé une part du « domaine public routier » - des délaissés fonciers entre les nœuds d'accès, ici - pour « poursuivre le développement des énergies renouvelables sur le territoire » : l'aire de Grolle sur la RN 10 en Charente a récemment fait l'objet d'un même appel pour solariser 8 000 mètres carrés de parkings.

L'État étant partenaire de l'Alliance pour le solaire, lancée en juin par le maire écologiste de Bordeaux, celui-ci se félicite que cette première expérience sur la rocade aille « dans le bon sens ». « Commencer par tester la solarisation de la rocade sur ses bretelles d'accès est une bonne chose, notamment si cela débouche sur un projet plus vaste », explique Pierre Hurmic, soucieux de mobiliser les acteurs privés et publics. « On est bien dans l'idée qu'il faut pouvoir exploiter tout le foncier possible pour développer cette source d'énergie décarbo-née. »